



ADMISSION
POST-BAC
Le logiciel mis
en cause
par le syndicat des
proviseurs **PAGE 11**

Tirage au sort à l'université : le logiciel APB mis en cause

Le syndicat des proviseurs dénonce
un système qui ne tient pas ses promesses.

CAROLINE BEYER @BeyerCaroline

ÉDUCATION « APB (*) nous met en porte-à-faux ! Conformément aux consignes de l'institution, les proviseurs ont expliqué à leurs élèves de terminale que les vœux éti-quetés "pastille verte" seraient forcément satisfaits. Et ce n'est pas le cas ! Cette année, au lycée du Parc, dix lycéens sont restés sur le carreau. Ils ne comprennent pas. Ils sont inquiets. » Proviseur du lycée lyonnais et secrétaire national des personnels de direction à l'Unsa (SNPDEN), Pascal Charpentier ne décolère pas. « Et en plus, on leur annonce la nouvelle une semaine avant les premières épreuves du bac ! », poursuit-il en dénonçant « l'usine à gaz APB ».

Le logiciel d'affectation des futurs bacheliers dans l'enseignement supérieur s'est-il emmêlé les pinceaux dans ses pastilles de couleur ? Celles-ci sont apparues l'an dernier sur le portail pour aiguiller les élèves dans leur orientation. Vert pour les licences où il y a de la place, orange pour les cursus saturés, dans lesquels les demandes des étudiants dépassent les capacités d'accueil. Il s'agit de la première année de médecine (17% des

premiers vœux), du droit (14%), des Staps (11%) et la psychologie (7%). Les élèves sont départagés par tirage au sort, une pratique décrite par l'ensemble de la communauté universitaire, à laquelle la nouvelle ministre de l'Enseignement supérieur a promis de mettre fin dès l'année prochaine.

Mais pour l'heure, en cette première phase d'APB 2017, le tirage au sort a déjà eu lieu sur les fameuses pastilles vertes. « Scandaleux », estime le SNPDEN, qui dénonce une pratique « inadmissible » et demande à l'institution de « tenir parole ». D'une année à l'autre, en fonction des demandes des lycéens, des modes et de bien d'autres paramètres, une pastille verte peut virer à l'orange, sans prévenir, venant réduire à néant les stratégies des familles. Car le logiciel APB n'est pas encore devin... « Au fil des années, il ne cesse de se complexifier, constate le proviseur du lycée du Parc à Lyon. On lui fait jouer un rôle injouable : celui de mettre en adéquation les vœux des lycéens et les places dans des facs qui n'ont pas le droit de sélectionner ! », ajoute-t-il.

Embarrassante sélection

Mis en place en 2009, le portail APB est, à

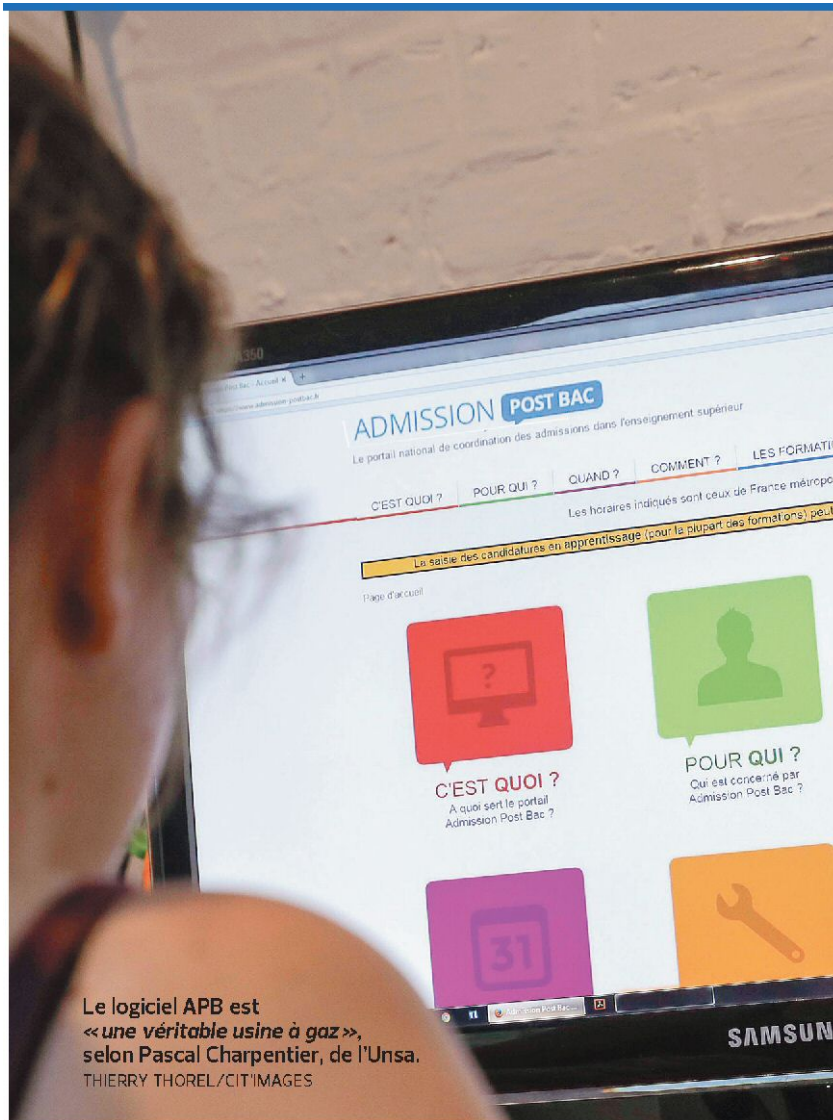
l'origine, une dématérialisation du processus d'affectation à l'université. Il est devenu au fil des années un algorithme derrière lequel se cache l'institution pour éviter d'aborder de front l'embarrassante question de la sélection à l'université. Et quand un algorithme arrive au bout de sa liste de critères, il tire au sort. Cette année plus que les autres. Quelque 1 000 postulants en médecine en ont fait les frais (*lire ci-dessous*), obligeant la ministre à trouver une solution. Cette saturation s'explique notamment par une poussée démographique - 39 700 candidats de plus sur ABP par rapport à 2016, soit l'équivalent d'une grande université -, qui va se poursuivre avec l'arrivée dans le supérieur des baby-boomers de l'an 2000.

La sélection à l'université, rejetée par les syndicats étudiants, va-t-elle finir par s'imposer ? Dans son programme présidentiel, Emmanuel Macron prévoit de mettre en place des « prérequis ». Un dispositif que la Conférence des présidents d'université (CPU) appelle de ses vœux depuis trois ans, sans aucun tabou. ■

* Le logiciel Admission post-bac affecte les lycéens dans le supérieur.



► 17 juin 2017 - N°22660



Le logiciel APB est «une véritable usine à gaz», selon Pascal Charpentier, de l'Unsa.
THIERRY THOREL/CIT'IMAGES